

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 11 DECEMBRE 2023

Nombre de membres du Comité :

En Exercice : 45
Présents : 25
Pouvoirs : 3
Votants : 28

OBJET

2023_11_12_16C Communication du compte-rendu d'activités 2022 - DSP EBORN

Votes Pour : 74

Votes Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois,
Le onze décembre,
à dix-sept heures,
se sont réunis à Montrond les Bains, Espace "Les Foréziales", les membres du Comité du SIEL-TE Loire sous la Présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment convoqués le cinq décembre deux-mille vingt-trois.

Présents :

M. VERICEL Luc, M. GOUBY Thierry, M. LAPALLUS Marc, M. POIRON Jean-Pierre, M. OJARDIAS Marc, M. THOLOT Alain, M. BORDET Gérard, M. PICARD Christian, M. CILLUFO Jean-Pierre, Mme CHAUVE PATRICIA, M. PRUD'HOMME Daniel, M. LOUAT Roger, M. DEMMELBAUER Patrick, M. JACQUEMOT Philippe, M. CHORAIN Jean François, M. LAMURE Christophe, M. CHOULAT Paul, M. MOLLARD Christian, Mme GARNIER Ghislaine, M. SABOT Jacky, M. DESHAYES Sébastien, M. BERTHET Frédéric, M. DE STEFANO Hervé, M. REGEFFE Robert, M. BONNEFOND Vincent

Formant la majorité des membres en exercice

Pouvoirs :

- Mandant : M. CHARDON Michel
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. HEYRAUD Stéphane
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard

- Mandant : M. RICHARD Christophe
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick

Absents :

M. MOURAGNE Mathieu, M. DOITRAND Raphael, M. DEGOUT Julien, M. GAINETDINOFF Sylvain, M. ROLLAND Nicolas, M. BRET Richard, M. FLACHER Annick, M. BLANCHON Christian, M. LARGERON Olivier, M. PRAST Lionel, M. GARNIER Julien, M. LE GRIS Sébastien, M. COCAGNE David, M. DELORME Daniel, M. CAPITAN Jean-Paul, Mme FAYOLLE Sylvie, M. CHARGUEROS Nicolas.

Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Thierry GOUBY

Madame la Présidente expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-3 ;

Vu la réception du compte-rendu d'activité 2022 de la délégation de service public du réseau Eborn pour la gestion des bornes de recharge de véhicules électriques ;

Vu l'avis émis par la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans sa séance du 27 novembre 2023.

CONSIDERANT que ce rapport ainsi qu'un document de synthèse ont été transmis aux élus du Comité syndical et sont également consultables sur le site internet du SIEL-TE.

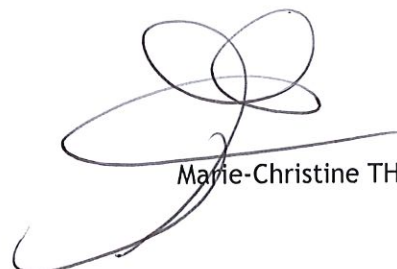
Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / la majorité :

PREND ACTE de la transmission du compte-rendu d'activité de la délégation de service public du réseau Eborn pour la gestion des bornes de recharge de véhicules électriques au titre de l'exercice 2022.

Fait et délibéré en séance

Le 11 décembre 2023

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme, la Présidente



Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.